

# Val-de-Reuil : les écoles repasseront à la semaine de quatre jours à la rentrée 2025

Face aux restrictions budgétaires de l'État, la Ville de Val-de-Reuil ([Eure](#)) s'adapte et annonce une réorganisation du temps scolaire qui s'appliquera à partir de la rentrée 2025.



Les écoles de Val-de-Reuil repasseront à une semaine de quatre jours à partir de l'année scolaire 2025-2026.

Face au désengagement financier de l'État pour les activités périscolaires, la ville de [Val-de-Reuil \(Eure\)](#) se voit contrainte de revoir son organisation du temps scolaire. Ce mardi 1er avril 2025, le maire, [Marc-Antoine Jamet](#), a profité du conseil municipal pour faire un point sur la situation et les ajustements prévus par la municipalité pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

L'élu a rappelé que jusqu'à présent, l'État et la [CAF](#) participaient à hauteur de 76 % aux coûts des activités périscolaires dont la facture totale s'élève à 331 000 euros. « Ces aides vont prendre fin », a déploré [Marc-Antoine Jamet](#) précisant que la Ville devrait compenser ce manque avec un investissement de 250 000 euros. « Or, nous n'avons pas 250 000 euros », souligne l'édile.

En conséquence, la municipalité adoptera une nouvelle organisation du temps scolaire à partir de la rentrée prochaine. Une décision prise « en accord avec l'inspection académique », indique le maire.

[<span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="a56a05ff-4d8e-4e87-a45d-e04762e4b749">Val-de-Reuil</span> : record de fréquentation pour l'édition 2025 du Forum de l'emploi](#)

La fin des « ateliers du vendredi »

Cette année, les élèves bénéficiaient d'un emploi du temps de quatre jours et de demi par semaine avec une demi-journée de temps périscolaire le vendredi. Une après-midi consacrée aux « ateliers du vendredi » qui n'existeront plus l'année prochaine, faute de moyens. « Ce désengagement s'ajoute à la fin programmée des contrats aidés (N.D.L.R. des contrats qui bénéficiaient d'une aide de 50 000 euros), observe Marc-Antoine Jamet. Or, il y avait un certain nombre des animateurs qui étaient en contrats aidés sur ces activités périscolaires », observe Marc-Antoine Jamet.

À partir de septembre, les écoles de la ville repasseront donc à une semaine de quatre jours avec des journées de classe de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. « Nous avons choisi par défaut de revenir à quatre jours et en gardant une matinée plus longue. C'est un bon compromis », se félicite la première adjointe au maire en charge de l'éducation et de la jeunesse, Catherine Duvallet.



Le maire de Val-de-Reuil, Marc-Antoine Jamet et sa première adjointe en charge de l'éducation et de la

jeunesse, Catherine Duvallet.

## Temps périscolaire le mercredi

Le mercredi sera désormais dédié aux activités périscolaires, avec un accueil en centre de loisirs assuré de 7 h 30 à 18 h 30. Les élèves n'étant pas inscrits dans ces centres resteront à la maison. Par ailleurs, la pause méridienne lors des journées scolaires sera allongée à deux heures, de midi à 14 h, afin de mieux organiser les services de restauration et de proposer des activités aux élèves.

*Il y aura à la fois un encadrement scolaire de renforcement effectué par les instituteurs et un temps de repos et de relaxation, encadré par les agents de la commune. Marc-Antoine Jamet, maire de Val-de-Reuil*

« Nous ne pouvons pas nous substituer à l'État »

Cette coupe budgétaire s'inscrit dans un contexte de contraintes budgétaires générales au niveau national. « Le déficit des administrations publiques a été évalué à 5,8 % du PIB, alors qu'il devrait l'être à 3 %, détaille le premier magistrat de la ville nouvelle. Mais nous ne pouvons pas nous substituer à l'État à chaque fois qu'il se retire d'une politique ».

La Ville de Val-de-Reuil s'engage par ailleurs à maintenir certaines mesures essentielles pour les élèves, telles que la dotation en fournitures scolaires (85 000 €), le financement des classes découvertes (80 000 €) et la prise en charge des transports scolaires (75 000 €). « Nous consacrons énormément d'argent à l'école et nous continuerons à le faire. Nous ferons toujours de nombreux efforts pour l'excellence éducative à Val-de-Reuil », assure Marc-Antoine Jamet.

Le conseil municipal a enfin été l'occasion de voter une motion de soutien à " l'appel d'Épinay ". Un texte des associations du bloc communal qui interpelle le Gouvernement sur la situation financière et budgétaire compliquée des communes et lui demande des moyens pour les politiques à destination des quartiers prioritaires de la ville. La motion a été approuvée à l'unanimité par les élus rolivalois.

Revoir le conseil municipal de Val-de-Reuil du mardi 1er avril 2025